



84150

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2009

La séance déclarée ouverte à 18 h 45, le Conseil Municipal :

- DESIGNÉ à l'unanimité Mme M.Hélène MERY en qualité de secrétaire de séance.
- APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 Septembre 2009.
- PREND ACTE de la décision prise par le Maire en vertu de ses délégations à savoir l'institution par décision municipale n° 2009-D-033 du 24 Août 2009 d'une régie de recettes pour l'encaissement des inscriptions à l'école municipale des sports.
- APPROUVE à l'unanimité, une décision modificative n°3 du budget primitif principal 2009.
- APPROUVE à l'unanimité, l'avenant n°1 la convention « fonds de concours 2009 » entre la Commune de JONQUIERES et la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze.
- DECIDE à l'unanimité, de verser sur le budget principal 2009 de la ville, la somme de 957.84 € correspondant à l'actif de l'association syndicale des Mayres, Paluds et Ségurets de Jonquières, dissoute par arrêté préfectoral du 5 Avril 1974.
- APPROUVE à l'unanimité la convention entre la Commune de JONQUIERES, la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse et la Mutualité Sociale Agricole de Vaucluse pour la période du 1^{er} Janvier 2009 au 31 Décembre 2011.
- SOLLICITE à l'unanimité la participation du Conseil Régional à l'opération « façades » à hauteur de 7 316 €.
- DECIDE à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la cession d'une propriété non bâtie, cadastrée AK 133.56, située chemin des ramades
- DECIDE à l'unanimité la reprise au nom de la Commune de JONQUIERES des concessions en état d'abandon au cimetière communal.
- DECIDE à l'unanimité la création de la commission municipale aux associations dont les membres sont :
 - Président : Louis BISCARRAT – Maire
 - Membres titulaires : Odile LAFFANOUR – Michel CHRETIEN – Brigitte CHIROL – Martial QUESTA – George-Andrée FLEURY – François PANZA
 - Membres suppléants : Gérard CLEMENSON – Annie DEL BASSO – Marie-Hélène MERY
- ENTEND diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 20.

Fait à JONQUIERES le 05 Novembre 2009,

Le Maire,
Louis BISCARRAT

La Secrétaire de Séance,
Marie-Hélène MERY